

Rapport annuel 2022

Table des matières

Mission, vision, valeurs	4
Message du président-directeur général	5
Message du président du conseil d'administration	6
À propos de PRÉVIBOIS	7
Équipe	8
Structure organisationnelle	9
Conseil d'administration	10
Développement des affaires	11
Partenariats externes	11
Dossiers sociopolitiques et techniques	12
Information et communication	13
Évènements	14
Faits saillants	15
Formations	16
Bilan des formations en entreprise	17
Bilan des formations à distance et en autoformation	18
Bilan de l'expertise-conseil et des services spécialisés	19
Bilan des projets spéciaux	19
Mutuelles de prévention	20-21
États financiers	22-39

Mission Vision Valeurs

Mission

Maîtriser les risques et créer des milieux de travail sains et sécuritaires dans les entreprises par des solutions novatrices, de l'accompagnement personnalisé et des conseils avertis auprès des intervenants.

Vision

Des entreprises prospères et sécuritaires basées sur la responsabilisation individuelle et collective.

Valeurs

Santé et sécurité

Protection, qualité de vie

Égalité

Respect, personnalisation, équité, l'humain

Responsabilité

Responsabilisation, rigueur, stabilité

Réciprocité

Engagement, règle d'or

Le rapport annuel 2022 a été conçu, rédigé et produit par le département des communications de PRÉVIBOIS. Il peut être consulté sur le site Web de PRÉVIBOIS au previbois.com/publications.

Pour plus d'informations, communiquez avec nous au 418 657-2267, par courriel à info@previbois.com ou visitez le www.previbois.com.

Message du président-directeur général

Je qualifierais les douze derniers mois de retour à la normale après la période pandémique que nous avons connue dans les dernières années. Nous pouvons affirmer que nous avons repris notre rythme et que nous sommes actifs plus que jamais.

Vous le savez, PRÉVIBOIS est chef de file en matière de santé et de sécurité du travail. La diversité de notre offre de services et la qualité de nos experts font de nous, une association qui se démarque depuis déjà 90 ans.

Année après année, nous analysons les besoins de nos membres et de nos clients et suivons la vague en proposant des nouveautés afin de nous adapter constamment à leurs réalités. En 2022, nous avons poursuivi le développement de notre offre de formations en autoapprentissage. Ce mode d'enseignement, de plus en plus apprécié, permet aux travailleurs d'être formés et qualifiés à leur propre rythme au moment qui leur convient et permet aux employeurs de réaliser des économies substantielles.

L'une des grandes nouveautés de 2022 est la refonte complète de notre site Web. C'est bien connu, un site Web est un outil essentiel pour trouver de l'information rapidement. Afin d'arriver à un résultat optimal, nous avons pris soin d'analyser les commentaires reçus de la part de nos membres lors d'un sondage de satisfaction et avons considéré chacun des points pour y apporter les améliorations nécessaires. Chez PRÉVIBOIS, l'une de nos forces est l'écoute. Nous mettons nos membres et leur bien-être au coeur même de nos priorités. Le résultat est unanime et les commentaires reçus sont très positifs. La nouvelle plateforme est appréciée de tous et est désormais adaptée aux téléphones intelligents et aux tablettes en plus d'être plus conviviale.

Je ne peux passer sous silence la stabilité de notre équipe en 2022. Je suis heureux de constater qu'aucun employé n'a quitté l'association. Nous avons même procédé à l'embauche d'un nouveau conseiller en prévention et d'une nouvelle conseillère en gestion de l'indemnisation.

Je suis fier de chapeauter une équipe qui est reconnue pour son expertise hors pair et composée d'employés comptant de nombreuses années d'expérience.



Je tiens à saluer le travail réalisé par chacun d'entre eux durant l'année. C'est grâce à ces personnes que nous pouvons continuer d'offrir des services d'aussi grande qualité, et ce, jour après jour.

Du côté des mutuelles de prévention, nous avons accueilli près de 30 nouveaux membres l'année dernière. Nous poursuivons nos démarches afin de recruter davantage d'entreprises pour joindre les rangs de nos deux mutuelles performantes.

Concernant les communications, nous prévoyons, en 2023, développer plus de documents et d'aide-mémoire pour outiller nos membres vers la réussite de leurs actions en prévention. Nous devons continuer d'agir pour prévenir les accidents et les incidents dans nos milieux de travail. C'est en appliquant des mesures concrètes et en effectuant des rappels de bonnes pratiques que nous arriverons à diminuer les accidents qui surviennent encore trop souvent.

En terminant, je tiens à offrir mes sincères remerciements aux membres de notre conseil d'administration qui me soutiennent depuis les quatre dernières années. Je les remercie pour leur engagement, leur dévouement et leur grande implication. C'est grâce à leur appui et leur confiance que je peux proposer des idées novatrices qui voient le jour et portent leurs fruits pour la pérennité de notre association.

Bonne lecture!

Éric Dunn, ing.

Message du président du conseil d'administration

Merci d'être membre de PRÉVIBOIS. En réfléchissant à l'année qui vient de s'écouler et au rôle que PRÉVIBOIS joue, nous savons que vous êtes à l'origine des meilleures pratiques en matière de santé et sécurité dans vos organisations.

Notre objectif est d'offrir des programmes, des conseils et notre expertise pour vous soutenir. Pour y parvenir, PRÉVIBOIS bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire aux compétences diversifiées et complémentaires.

En tant que membre, vous avez pu continuer de profiter d'une foule d'avantages dont la possibilité d'avoir accès au e-learning, aux avis juridiques et également à la collaboration d'une firme externe spécialisée en ergonomie pour compléter notre offre et vous proposer des interventions exclusives et adaptées à vos milieux de travail.

Avec les nouveaux règlements en santé et sécurité qui ont été mis en place et qui continueront d'évoluer, PRÉVIBOIS s'assurera que les membres sont toujours bien informés des impacts de ces changements en plus d'être bien représentés auprès des différents comités.

Nous sommes aussi reconnaissants envers chacun des 28 employés de notre équipe gagnante chez PRÉVIBOIS. Leur engagement à l'égard de nos clients, de nos valeurs ainsi que la collaboration des uns envers les autres continue de nous inspirer.



Nous voulons également remercier nos plus de 435 membres et partenaires pour la confiance que vous nous témoignez, votre soutien et vos commentaires francs.

Vous êtes d'excellents ambassadeurs pour la santé et la sécurité dans vos milieux respectifs et plus encore! Même si les dernières années ont été difficiles, la capacité de PRÉVIBOIS d'exercer ses activités est la preuve que notre stratégie et notre équipe sont les bonnes et nous donnent droit au succès.

Meilleures salutations,



Amato Della Vecchia

À propos de PRÉVIBOIS

Spécialiste en santé et sécurité du travail depuis 90 ans

Nous sommes une association sectorielle patronale à but non lucratif spécialisée en santé et sécurité du travail (SST). Notre création remonte aux années 1930, ce qui nous a permis de développer une expertise solide et reconnue dans le domaine de la SST. Nous offrons les services suivants : formations, interventions, expertise-conseil, information, mutuelles de prévention, gestion des lésions professionnelles et de la cotisation à la CNESST.

Nous sommes spécialisés dans les secteurs de la forêt, des pâtes et papiers et de la transformation du bois, mais nous détenons également l'expertise et les compétences nécessaires pour intervenir dans les entreprises manufacturières.

La sécurité des employés, la santé des entreprises

La sécurité des employés est un gage de santé pour les entreprises, non seulement pour les économies appréciables qu'elle procure, mais également pour les retombées positives qu'elle génère au chapitre de la productivité, du climat de travail et de l'image corporative. C'est sur ces principes que reposent notre mission, notre vision et nos valeurs.

Historique

L'histoire de notre Association remonte aux années 1930. Cette époque voit naître les deux premiers groupements de prévention des accidents de l'industrie : The Quebec Lumbermen's Accident Prevention Association Inc. en 1932 et The Quebec Pulp and Paper Safety Association Inc. en 1934. Les deux associations se retrouvent rapidement sous la même gérance, mais opteront, en 1958, pour une gestion indépendante.

Au fil du temps, les Associations changeront de dénominations sociales afin de s'adapter au contexte de l'industrie, mais elles demeureront toujours des associations patronales. Il faudra attendre l'année 1988 pour voir apparaître l'Association de santé et sécurité des industries de la forêt du Québec inc. (ASSIFQ) et l'Association de santé et sécurité des pâtes et papiers du Québec inc. (ASSPPQ). L'arrivée des mutuelles de prévention, en 1998, apporte un vent nouveau autant du point de vue organisationnel que dans la diversité des services offerts.

En 2010, l'ASSIFQ et l'ASSPPQ décident d'arborer la même identité visuelle et adoptent le nom de Associations de la santé et de la sécurité des pâtes et papiers et des industries de la forêt du Québec.

À l'automne 2016, les deux associations franchissent un grand pas et font le choix de fusionner pour devenir une seule et même entité, maintenant connue sous le nom de PRÉVIBOIS. Cette fusion traduit plus fidèlement son mode de gestion et d'organisation et s'inscrit dans une stratégie de faire valoir une image unifiée et forte de l'Association, soit que l'ensemble du personnel et des services se trouve sous une même enseigne.

The Quebec Lumbermen's
Accident Prevention Association Inc.

The Quebec Pulp and Paper
Safety Association Inc.



1932 1934

1988

2010

2016

Équipe



PRÉVIBOIS est dirigée par M. Éric Dunn, président-directeur général. Les mutuelles de prévention et la gestion de l'indemnisation sont, quant à elles, gérées par M^{me} Julie Pichette. L'équipe de la prévention est sous la direction de M. Pascal Rousseau.

Direction

Prévention

L'équipe de conseillers en prévention est composée de 9 employés à temps plein, dont 2 dédiés à l'hygiène industrielle.

L'équipe de gestion de l'indemnisation est composée de 6 conseillères à temps plein et d'une conseillère sénior à temps partiel.

Gestion de l'indemnisation

Communication et formation

Deux employés composent ce département, soit une conseillère en communication et une conseillère en pédagogie.

Ce département compte cinq adjointes. Trois sont dédiées aux mutuelles de prévention et à la gestion de l'indemnisation et deux autres apportent leur soutien à la prévention.

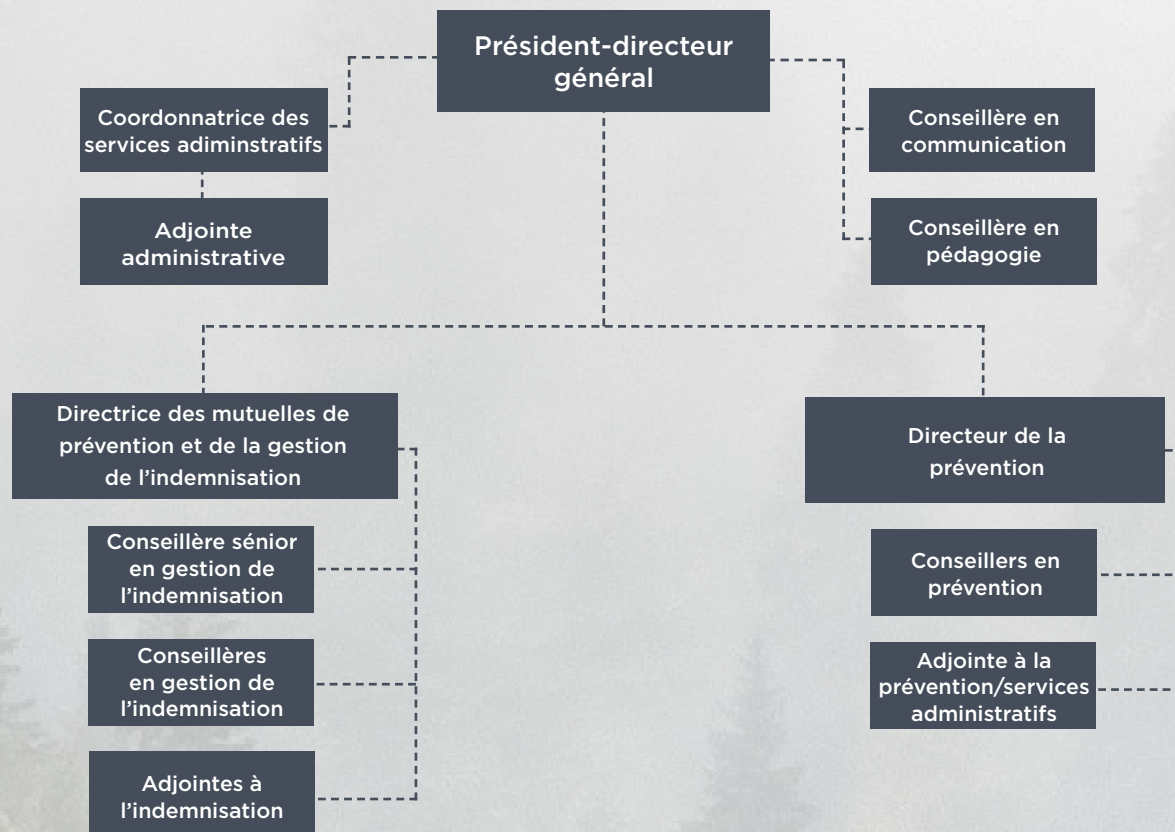
Soutien à l'organisation

Mouvement de personnel

L'année 2022 a été très stable pour le personnel de PRÉVIBOIS. Nous avons même accueilli un nouveau conseiller en prévention dédié au service d'hygiène industrielle en octobre et une nouvelle conseillère en gestion de l'indemnisation en décembre.

Structure organisationnelle

La structure organisationnelle de PRÉVIBOIS en 2022 est composée, tout comme l'année précédente, d'une direction générale, appuyée par les quatre équipes suivantes : (1) prévention, (2) gestion de l'indemnisation, (3) information, formation et communication et (4) soutien à l'organisation.



Direction

Président-directeur général

- Éric Dunn, ing.

Directrice des mutuelles de prévention et de la gestion de l'indemnisation

- Julie Pichette, CRIA

Directeur de la prévention

- Pascal Rousseau

Prévention

Conseillers en prévention

- Gilles Arseneau
- Jérôme Laflamme
- Patrick Lang
- Sébastien Lessard
- Gino Madon, ing.f.
- Danick Poulin
- Philippe Rouleau
- Réjean Thivierge
- Frédérick Villeneuve

Gestion de l'indemnisation

Conseillère senior en gestion de l'indemnisation

- Hélène Lapointe

Conseillères en gestion de l'indemnisation

- Sylvie Bernard
- Nathalie Boisclair
- Isabelle Cormier, avocate
- Samuelle McCarthy, CRIA
- Sophie Tremblay, CRIA

Information, formation et communication

Conseillère en communication

- Julie Parent

Conseillère en pédagogie

- Christine Magnan

Soutien à l'organisation

Coordonnatrice des services administratifs

- Karine Metton

Adjointe administrative

- Suzanne Lavoie

Adjointes à l'indemnisation

- Valérie Baron
- Sylvie Couturier
- Diane Mugisha

Adjointe à la prévention/services administratifs

- Cynthia Tremblay

Conseil d'administration

PRÉVIBOIS est sous la direction d'un conseil d'administration entièrement composé de représentants d'entreprises membres de l'Association. Nos activités sont ainsi guidées vers des objectifs communs et tous les bénéfices sont réinvestis afin de répondre encore mieux aux besoins de nos membres.

En 2022, le conseil d'administration compte neuf administrateurs chapeautés par un président qui se réunissent périodiquement afin de diriger et valider les opérations de la direction générale. Ils participent également à l'assemblée générale annuelle et sont impliqués dans les décisions importantes.



**Amato
Della Vecchia**
Compagnie WestRock du
Canada Corp.



**Dany
Turgeon**
Vic mobilier de magasins inc.



**Éric
Bouchard**
Scierie Lac-Saint-Jean inc.



**Gordon
Bowser**
Bégin et Bégin inc.
Groupe NBG



**Simon
Gaudreault**
Produits Kruger s.e.c.



**Sylvain
Lalancette**
Société Sylvicole
Mistassini Ltée



**Richard
Martel**
Cascades Canada ULC



**Diane
Pigeon**
Uniboard Canada inc.



**Fabien
Simard**
Association des entrepre-
neurs en travaux sylvicoles
du Québec (AETSQ)



**Pascal
Vigneault**
Amex Bois Franc inc.
(Groupe Primewood)

Développement des affaires

En 2022, les membres de la direction de PRÉVIBOIS ont été très actifs en développement des affaires en rencontrant diverses entreprises pour leur présenter notre offre de services, que ce soit lors de congrès ou de rencontres planifiées. Nous avons également continué de travailler avec la firme spécialisée en développement des affaires, ACT Actuares.

Notre partenariat avec la firme spécialisée en tarification et en financement de la SST, Groupe Conseil Bardier (GCB) s'est également poursuivi en 2022 nous amenant de nouveaux membres en mutuelle.

Partenariats externes

Notre collaboration avec la firme d'ergonomes Synetik ErgoSolution inc. s'est poursuivie en 2022. La firme continue de proposer 3 formations sur l'ergonomie en plus de 2 interventions via notre catalogue de services. Leur équipe, déjà présente dans nos secteurs d'activité, est composée de 8 ergonomes certifiés (M. Sc.) et qualifiés.

En 2022, nous avons également poursuivi notre partenariat avec CONFORMiT afin de permettre à nos membres de bénéficier d'un rabais de 10 % applicable à l'achat de leur logiciel de gestion des risques opérationnels et de la santé, sécurité et environnement.



Dossiers sociopolitiques et techniques

Nous nous faisons un devoir de faire partie de différents comités de travail en matière de SST. Il est primordial de nous assurer que les décisions prises par les instances politiques et les organismes de recherche et de développement respectent les droits et les intérêts de nos membres.

Plusieurs dossiers ayant des impacts importants sur nos secteurs d'activité ont fait l'objet de discussions et de décisions au sein de divers comités, sous-comités et groupes de travail pilotés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ou par le Conseil du patronat du Québec (CPQ). Ces dossiers sont analysés et traités en étroite collaboration avec nos partenaires associatifs.

En 2022, PRÉVIBOIS a participé aux comités suivants :

CNESST

Comité-conseil de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)

Comité-conseil de révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (RSSTAF)

Comité-conseil sur les modalités d'application des mécanismes de prévention et de participation des travailleurs en établissement (LMRSST)

Comité paritaire de prévention du secteur forestier

CPQ

PRÉVIBOIS a siégé aux sous-comités prévention, réparation et financement du CPQ. Ces comités ont été créés afin de consulter les employeurs du Québec sur les enjeux et les impacts des travaux de modernisation du régime et de modifications réglementaires en SST sur les entreprises.

Information et communication

Infolettre

Nous avons conservé la fréquence d'envoi de notre infolettre à raison d'une par mois.

Nous avons donc transmis un total de **12** infolettres au courant de l'année.

Notre infolettre regroupe l'ensemble des nouvelles qui ont été publiées sur notre site Web durant le mois.

Médias sociaux

On remarque que le nombre d'abonnés augmente d'année en année. Nous publions régulièrement du contenu sur notre page Facebook et LinkedIn.

Le nombre d'abonnés sur nos deux pages sont :

LinkedIn	524
Facebook	193
Youtube	90

Bulletin des mutuelles

Le bulletin est transmis trimestriellement aux membres de nos mutuelles de prévention. Il porte sur divers sujets tels que la gestion de l'indemnisation, les nouveautés de la CNESST en plus de donner des informations personnalisées.

En 2022, **3** bulletins ont été transmis à nos membres.

Rencontres SST

Les Rencontres SST permettent à nos membres d'être informés des nouveautés en SST en plus de faire émerger des solutions novatrices et de tisser des liens avec des intervenants en SST.

En 2022, il y a eu un total de **3** rencontres SST virtuelles.

Communiqués

Des communiqués ciblés sont envoyés régulièrement aux entreprises membres pour les informer de sujets en SST nécessitant une attention particulière.

En 2022, notre conseillère en communication a transmis un total de **56** communiqués à nos membres.

Appel à tous

Les Appels à tous permettent aux membres aux prises avec un problème particulier de connaître les solutions mises en place dans d'autres entreprises.

En 2022, nous avons comptabilisé et diffusé **3** Appels à tous.

Statistiques



Personnes inscrites à l'Espace membres

2021

705

2022

1065



Nouvelles publiées sur notre site Web

163

117



Participants aux formations multientreprises

105

61



Participants à l'AGA de PRÉVIBOIS

50

39



Participants aux Rencontres SST

235

164



Utilisateurs MATIS

583

881

Événements



Les événements ont repris leurs cours après la période pandémique. PRÉVIBOIS a donc recommencé à participer aux congrès de ses partenaires en 2022 et a assisté à :

23-24 février

- Congrès de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

11-12-13 septembre

- Congrès de Groupements Forestiers Québec (GFQ) - Conférence offerte par PRÉVIBOIS

27 octobre

- Congrès de l'Association forestière Saguenay–Lac-Saint-Jean

2 juin

- Congrès de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ)

8-12 juin

- Participation du président-directeur général, M. Éric Dunn, au Grand défi Pierre Lavoie

Participer aux événements en tant qu'exposants ou conférenciers nous permet de créer des liens d'affaires avec des clients potentiels et existants. Il s'agit également d'une belle opportunité de réseautage avec les gens importants du milieu de la santé et de la sécurité du travail.

Faits saillants

Refonte complète de notre site Web

L'un des événements marquants de 2022 est la refonte complète de notre site Web. Après avoir travaillé durant plus de 6 mois à sa réalisation, en collaboration avec une agence spécialisée en marketing Web, Momentum, nos membres sont plus que satisfaits du résultat.

En 2020, nous avons administré un sondage de satisfaction à tous nos membres leur demandant quels étaient les points positifs et ce qui était à améliorer concernant la navigation, la convivialité et la facilité à trouver l'information souhaitée sur notre site.

Notre équipe a analysé les réponses reçues et a les a prises en considération pour y apporter les améliorations nécessaires.

Il est désormais possible de naviguer sur notre site Web à partir de téléphones intelligents et de tablettes. Nous avons également ajouté de nouvelles fonctionnalités, telles que :

- Des moteurs de recherches intuitifs et simplifiés
- Une connexion directe à notre plateforme d'autoformations MATIS
- Une section "Nouvelles" repensée et mise à jour régulièrement pour vous tenir informés des plus récentes actualités en SST
- Des outils et aide-mémoire téléchargeables gratuitement ou sur commande
- Des soumissions en ligne simplifiées pour les formations et les interventions
- Un clavardage en ligne en temps réel
- Et plus encore!

Depuis la refonte complète du site Web de PRÉVIBOIS, les commentaires sont unanimes, c'est une réussite sur toute la ligne!



Formations

Offrir des formations à nos entreprises membres fait partie intégrante de notre mission et compose l'une des principales activités de notre association.

Nous sommes spécialistes dans nos secteurs d'activité et nous savons comment intégrer la SST dans nos programmes de développement des compétences. Nos formateurs cumulent plusieurs années d'expérience et notre équipe se fait le devoir d'offrir du contenu de qualité et d'utiliser des méthodes pédagogiques dynamiques et variées.

Voici le bilan des formations de PRÉVIBOIS pour l'année 2022.

Formation en entreprise

En 2022, **9** formations en entreprise ont été révisées.

Formation à distance

Durant l'année, **1** formation a été révisée (Gestion des lésions professionnelles).
Nous avons retiré **6** formations du catalogue de services pour en offrir un total de **19**.

Autoformation (MATIS)

En 2022, **5** autoformations ont été développées sur notre plateforme de gestion des apprentissages MATIS :

- Enquête et analyse d'accident - Le rapport
- Identification et analyse de risques
- Assignation temporaire - Les bases
- Bruit en milieu de travail
- Les bases du cadenassage

Bilan des formations en entreprise

En 2022, le nombre d'activités de formation a légèrement augmenté par rapport à 2021 passant de **283** à **311**. Le nombre de participants est quant à lui passé de **1 271** à **1 510**.

Pour une autre année, les formations les plus populaires ont été : chariot élévateur, cadenassage et pont roulant. Les formations scie à chaîne et analyse de risques ont gagné en popularité surpassant les formations SIMDUT et enquête et analyse d'accident (EAA).

Activités	Nombre d'activités			Nombre de participants
	Membres	Non-membres	Total	
Chariot élévateur	64	11	75	215
Cadenassage	36	5	41	166
Pont roulant	28	6	34	109
Scie à chaîne	5	17	22	122
Analyse de risques	19	0	19	70
Plate-forme élévatrice	16	1	17	74
Enquête et analyse d'accident (EAA)	14	2	16	116
SIMDUT	12	0	12	40
Transport des marchandises dangereuses (TMD)	10	1	11	87
Prévention des chutes	9	0	9	83
Diligence raisonnable	8	0	8	87
Superviseur et leader en SST	7	1	8	75
Comité santé-sécurité (CSS)	7	0	7	41
Déblocage en usine	6	0	6	65
Appareil de protection respiratoire (APR)	5	0	5	25
Travail à chaud	4	1	5	45
Travail en espace clos	4	1	5	31
Analyse sécuritaire de tâche (AST)	4	0	4	16
Sécurité des machines	3	1	4	32
Transpalette motorisé	1	1	2	11
Ergonomie	1	0	1	NA
Amiante	0	0	0	0
Gestion des lésions professionnelles	0	0	0	0
Total	263	48	311	1 510

Bilan des formations à distance et en autoformation

Formations à distance

Les formations à distance ont connu une baisse considérable en 2022, puisque **301** participants ont utilisé cette méthode d'enseignement comparativement à **423** en 2021. Étant donné que les formations en entreprise ont été davantage utilisées par nos membres et non-membres, nous pouvons croire que les organisations se sont tournées vers le présentiel en 2022 pour suivre leurs formations. Celles qui ont suscité le plus d'intérêt en ordre d'importance sont : enquête et analyse d'accident, transport des marchandises dangereuses et travail en espace clos.

Activités	Nombre d'activités			Nombre de participants
	Membres	Non-membres	Total	
Enquête et analyse d'accident (EAA)	7	2	9	63
Transport des marchandises dangereuses (TMD)	5	0	5	22
Travail en espace clos	5	0	5	40
Gestion des lésions professionnelles	1	2	3	53
Analyse de risques	2	1	3	37
Analyse sécuritaire de tâche	3	0	3	26
Prévention des chutes	2	1	3	21
Cadenassage	2	0	2	12
SIMDUT	1	0	1	8
Sécurité des machines	1	0	1	8
Plate-forme élévatrice	0	1	1	4
Travail à chaud	1	0	1	7
Total	30	7	37	301

Autoformation (e-learning)

Les autoformations ont permis de former un total de **320** participants en 2022 comparativement à **147** en 2021.

Activités	Nombre de participants
Analyse sécuritaire de tâche	89
Cadenassage en entreprise - Les bases	80
SIMDUT - Travailleur	51
TMD - Forêt	42
Enquête et analyse d'accident - Le rapport	24
Bruit en milieux de travail	17
Identification et analyse de risques	10
Assignation temporaire - Les bases	7
Total	320

Bilan de l'expertise-conseil et des services spécialisés

Interventions

Cette année, le nombre d'interventions faites en entreprise a augmenté considérablement comparativement à l'année précédente, passant de **395,5** journées d'intervention en 2021 à **521,5** en 2022. Le programme de prévention, le profil SST et l'analyse de risques arrivent en haut de la liste des interventions les plus populaires de l'année.

Activités	Membres	Non-membres	Nombre de jours
Programme de prévention	195	6	126
Profil SST	201	4	115
Analyse de risques (poste/machine)	65	4	68,5
Hygiène industrielle	40	5	43,5
Espace clos	46	2	43,5
Audit SST	46	7	41,5
Ergonomie	5	0	34
Coaching SST	35	0	24,5
Rencontre d'information	16	0	10
Cadenassage	9	0	7,5
Visite annuelle et évaluation des besoins	6	0	3,5
Amiante	3	0	2
Enquête et analyse d'accident	4	0	2
Total	671	28	521,5

Bilan des projets spéciaux

Concernant les projets spéciaux, le nombre de jours travaillés pour Hydro-Québec a énormément baissé passant de **1 119** jours en 2021 à **359,5** en 2022. Cette diminution s'explique par le report de la plupart des contrats d'Hydro-Québec.

Quant à la SOPFEU, puisque les feux de forêt en 2022 ont été peu nombreux, les journées d'intervention de nos conseillers ont été moins importantes soit **2,5** comparativement à **29,5** en 2021.

Projets spéciaux	Nombre de jours *
Hydro-Québec	359,5
Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	2,5
Total	362

* Le nombre de jours comprend les activités de planification, de réalisation et de suivi des interventions.

Mutuelles de prévention

PRÉVIBOIS gère deux mutuelles de prévention, la Merisier (729) et la PREMIUM (794), qui rassemblent plus de **250** entreprises. En 2022, les mutuelles ont accueilli **28** nouveaux membres.

Voici la répartition des membres selon les unités de classification, basée sur les masses salariales (MS) estimées de 2022.

Unités		MS estimée (2022)	% de la MS
34010	Scierie	87 423 767 \$	14,0 %
14020	Aménagement forestier	38 864 620 \$	6,2 %
18070	Fabrication en série de meubles ou de bâtis	37 639 704 \$	6,0 %
14010	Opérations forestières	35 922 879 \$	5,8 %
34200	Fabrication de pâte à papier	35 263 066 \$	5,7 %
18010	Fabrication de portes et de fenêtres	32 264 104 \$	5,2 %
90010	Travail effectué exclusivement dans les bureaux	31 906 517 \$	5,1 %
36130	Fabrication de machines et d'équipements de cuisine commerciale	23 810 644 \$	3,8 %
36050	Fabrication de produits métalliques par découpage, par pliage, par usinage ou forgeage	22 741 145 \$	3,7 %
55050	Transport routier de marchandises	22 534 000 \$	3,6 %
18020	Fabrication de panneaux de bois massif	21 488 459 \$	3,4 %
10150	Culture de fruits, de légumes ou de fines herbes en serre	17 457 654 \$	2,8 %
16040	Fabrication de produits en plastique	17 197 329 \$	2,8 %
16080	Fabrication de produits de nettoyage ou d'entretien	16 737 324 \$	2,7 %
18050	Fabrication de meubles ou d'armoires à structure en métal	16 579 288 \$	2,7 %
34030	Fabrication ou assemblage de palettes ou de contenants en bois pour manutention ou TM	12 947 790 \$	2,1 %
34210	Transformation du papier et du carton	12 086 342 \$	1,9 %
68040	Pourvoirie	11 813 490 \$	1,9 %
16070	Fabrication de produits de soins et d'hygiène corporelle	10 529 600 \$	1,7 %
65130	Bureau de services professionnels en ingénierie	10 086 896 \$	1,6 %
26050	Impression, reprographie, reliure	8 798 617 \$	1,4 %
18060	Fabrication d'armoires à structure de bois	7 677 033 \$	1,2 %
54070	Commerce dans un même bâtiment (destiné à la construction)	7 180 462 \$	1,2 %
34410	Transport	5 552 610 \$	0,9 %
10140	Culture de céréales	5 268 568 \$	0,8 %
67100	Associations d'entreprises	5 185 585 \$	0,8 %
65150	Administration des opérations de filiales situées à l'extérieur du Québec	4 984 622 \$	0,8 %
15050	Préparation de fruits ou de légumes	4 523 625 \$	0,7 %
18040	Fabrication de cercueils en bois	4 415 876 \$	0,7 %
16050	Fabrication de produits en plastique renforcé	4 051 611 \$	0,7 %

Suite page suivante

Unités		MS estimée (2022)	% de la MS
69960	Réparation, installation ou entretien de machinerie de production	4 020 859 \$	0,6 %
15010	Abattage d'animaux	3 781 922 \$	0,6 %
54010	Commerce ou location de meubles intérieurs ou extérieurs de maison	3 033 003 \$	0,5 %
36100	Fabrication de machines et d'équipements agricoles	2 900 033 \$	0,5 %
80030	Travaux d'excavation	2 827 327 \$	0,5 %
36080	Peinture en atelier de produits métalliques	2 604 701 \$	0,4 %
54410	Commerce de gros de denrées alimentaires	2 322 243 \$	0,4 %
54230	Commerce ou location de machines et d'équipements industriels lourds	2 238 916 \$	0,4 %
36110	Fabrication de chaudières et de réservoirs en métal	2 047 069 \$	0,3 %
65110	Bureau de courtage	2 026 273 \$	0,3 %
90020	Vendeurs ou représentants des ventes	1 935 320 \$	0,3 %
17040	Fabrication ou réparation d'articles en toile	1 802 320 \$	0,3 %
36140	Fabrication ou remise à neuf de transformateurs	1 774 442 \$	0,3 %
80110	Travaux de charpenterie	1 772 524 \$	0,3 %
54030	Commerce de revêtements de sol	1 661 509 \$	0,3 %
54350	Commerce ou installation de pneus ou de chambres à air	1 602 616 \$	0,3 %
80020	Travail effectué à la fois dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux	1 527 082 \$	0,2 %
80190	Installation d'équipement électronique	1 467 940 \$	0,2 %
59120	Entreprise adaptée	1 452 195 \$	0,2 %
35050	Fabrication de produits à base d'argile	1 245 618 \$	0,2 %
54220	Commerce, location ou réparation de tracteurs de ferme	935 609 \$	0,2 %
55080	Service d'entreposage	894 471 \$	0,1 %
80080	Montage de charpentes métalliques et de réservoirs	763 707 \$	0,1 %
80160	Travaux de mécanique de chantier	703 184 \$	0,1 %
36120	Fabrication d'équipements de chauffage	673 019 \$	0,1 %
55070	Transport par camion à benne basculante	523 191 \$	0,1 %
14030	Travaux arboricoles	248 204 \$	0,0 %
35010	Fabrication de produits en pierre de taille	235 154 \$	0,0 %
58010	Services relatifs à l'environnement	224 290 \$	0,0 %
36150	Fabrication de matériel informatique et périphérique	171 205 \$	0,0 %
80150	Travaux de verrerie	158 957 \$	0,0 %
36070	Fabrication de portes et de fenêtres en métal	121 689 \$	0,0 %
68010	Restaurant	98 273 \$	0,0 %
54080	Commerce, location ou réparation de motoneiges	90 908 \$	0,0 %
80230	Travaux paysagers	40 116 \$	0,0 %
54260	Récupération de matières ou d'objets recyclables	14 451 \$	0,0 %
55030	Chargement ou déchargement de bateaux	12 711 \$	0,0 %
80180	Travaux de ferblanterie	4 365 \$	0,0 %
Total		622 890 644 \$	100 %

PRÉVIBOIS
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2022

PRÉVIBOIS
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Prévibois

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Prévibois (l'« association »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Blair Julien Patrin¹

Québec, le 22 mars 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126183

PRÉVIBOIS**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Cotisations des membres	694 239 \$	676 819 \$
Subvention CNESST	164 299	166 184
Publications et autres	27 785	14 770
Formation générale et technique	250 431	282 532
Déplacements refacturés pour les formations	132 599	106 097
Formation générale et technique - non membres	131 332	89 000
Formation Hydro-Québec	184 798	601 842
Prévention - mutuelles	600 000	600 000
Frais d'administration rétrospectif / gestion	7 900	6 900
Rétrospectif (annexe A)	51 682	56 267
Mutuelles (annexe B)	201 767	(15 172)
Intérêts	25 778	16 348
Revenus de dividendes	1 853	-
Autres revenus de placements	2 244	-
Gain de change	<u>2 785</u>	<u>-</u>
	<u>2 479 492</u>	<u>2 601 587</u>
CHARGES		
Salaires	1 423 321	1 389 709
Charges sociales	356 758	367 832
Voyages	205 747	156 828
Communications	19 273	18 920
Loyer et assurances	99 211	130 371
Honoraires professionnels	50 696	35 328
Dépenses de bureau	27 783	25 053
Frais d'assemblées	1 588	3 746
Publicité	7 723	3 542
Perfectionnement du personnel	8 643	10 744
Fourniture et entretien - hygiène industrielle	13 432	12 652
Colloques et droits d'adhésion	9 852	10 744
Immobilisations	-	437
Location et entretien des photocopieurs	9 208	10 585
Informatique	64 894	65 454
Amortissement des immobilisations	25 881	20 514
Amortissement des actifs incorporels	92 329	104 140
Mauvaises créances	478	5 646
Intérêts sur l'obligation de location-acquisition	-	79
Intérêts et frais bancaires	5 691	6 052
Frais de gestion des placements	3 527	-
Variation de la juste valeur des placements	16 337	-
Perte sur cession d'immobilisations et d'actifs incorporels	<u>10 869</u>	<u>-</u>
	<u>2 453 241</u>	<u>2 378 376</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>26 251</u></u> \$	<u><u>223 211</u></u> \$

PRÉVIBOIS**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds d'immobi- lisations</u>	<u>2022 Total</u>	<u>2021 Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	1 821 942 \$	279 538 \$	2 101 480 \$	1 878 269 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	155 330	(129 079)	26 251	223 211
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS	(62 870)	62 870	-	-
INVESTISSEMENT NET EN ACTIFS INCORPORELS	<u>(27 081)</u>	<u>27 081</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>1 887 321</u></u> \$	<u><u>240 410</u></u> \$	<u><u>2 127 731</u></u> \$	<u><u>2 101 480</u></u> \$

PRÉVIBOIS**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	616 022 \$	663 628 \$
Débiteurs (note 3)	400 553	365 000
Travaux en cours	9 724	22 234
Frais payés d'avance	22 971	14 051
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	<u>120 000</u>	<u>1 015 079</u>
	1 169 270	2 079 992
PLACEMENTS (note 4)	1 100 779	200 000
IMMOBILISATIONS (note 5)	87 901	50 625
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>152 509</u>	<u>228 913</u>
	<u><u>2 510 459</u></u> \$	<u><u>2 559 530</u></u> \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	329 194 \$	306 819 \$
Produits reportés (note 9)	53 534	146 481
Subvention reportée	<u>-</u>	<u>4 750</u>
	<u>382 728</u>	<u>458 050</u>

ACTIF NET

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 887 321	1 821 942
FONDS D'IMMOBILISATIONS	<u>240 410</u>	<u>279 538</u>
	<u>2 127 731</u>	<u>2 101 480</u>
	<u><u>2 510 459</u></u> \$	<u><u>2 559 530</u></u> \$
ENGAGEMENTS (note 10)		

AU NOM DU CONSEIL,

_____, administrateur

_____, administrateur

PRÉVIBOIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	26 251 \$	223 211 \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	25 881	20 514
Amortissement des actifs incorporels	92 329	104 140
Variation de la juste valeur des placements	16 337	-
Perte sur cession d'immobilisations et d'actifs incorporels	<u>10 869</u>	<u>-</u>
	171 667	347 865
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(107 285)</u>	<u>90 104</u>
	<u>64 382</u>	<u>437 969</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(22 037)	(715 079)
Acquisition d'immobilisations	(63 157)	(13 652)
Produit de cession d'immobilisations	287	-
Acquisition d'actifs incorporels (net d'une subvention de 9 500 \$)	<u>(27 081)</u>	<u>(1 262)</u>
	<u>(111 988)</u>	<u>(729 993)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Versements en capital sur l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	<u>-</u>	<u>(9 239)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(47 606)	(301 263)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>663 628</u>	<u>964 891</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>616 022</u></u> \$	<u><u>663 628</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association, constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme but principal de promouvoir la santé et la sécurité des travailleurs des industries de la forêt et des pâtes et papiers. L'association est un organisme sans but lucratif exempté d'impôt.

L'association est responsable de la gestion des mutuelles de prévention des produits de la forêt et du système de tarification du rétrospectif.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une preuve suffisante qu'une entente est survenue, que les services ont été rendus et qu'il n'y a aucune incertitude quant à leur acceptation, que le montant de la vente est fixé ou mesurable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Travaux en cours

La valeur comptable des travaux en cours représente le montant non facturé pour un contrat donné et est déterminée en fonction des heures facturables travaillées. Elle correspond au coût du contrat plus le profit estimatif constaté par l'association jusqu'à ce jour, nets des montants facturés. Si les montants encaissés pour un contrat dépassent les produits constatés par l'association, l'écart est alors présenté à titre de produits reportés.

PRÉVIBOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisses, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'association utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des certificats de placements garantis.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements et des actions de sociétés publiques.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Ameublement de bureau et matériel informatique	3, 7 et 10 ans
Équipement audiovisuel	10 ans
Équipement technique	10 ans
Films et diaporamas	10 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2022****2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Subventions**

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées.

Les subventions relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les actifs incorporels auxquels elles se rapportent.

Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction des charges correspondantes.

3 - DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes clients	351 874 \$	345 361 \$
Provision pour mauvaises créances	<u>-</u>	<u>(7 870)</u>
	351 874	337 491
Taxes à la consommation	15 549	-
Intérêts à recevoir	14 601	12 197
Autres	<u>18 529</u>	<u>15 312</u>
	<u>400 553 \$</u>	<u>365 000 \$</u>

4 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Certificats de placements garantis, 2,56 % à 3,68 %, échéant de mars 2023 à avril 2027	587 645 \$	1 215 079 \$
Fonds communs de placements (coût de 319 604 \$)	322 183	-
Actions de sociétés publiques (coût de 329 867 \$)	<u>310 951</u>	<u>-</u>
	1 220 779	1 215 079
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>120 000</u>	<u>1 015 079</u>
	<u>1 100 779 \$</u>	<u>200 000 \$</u>

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2022****5 - IMMOBILISATIONS**

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement de bureau et matériel informatique	135 651 \$	77 822 \$	57 829 \$	35 459 \$
Équipement audiovisuel	8 821	7 282	1 539	2 421
Équipement technique	39 893	11 512	28 381	12 492
Films et diaporamas	<u>1 011</u>	<u>859</u>	<u>152</u>	<u>253</u>
	<u>185 376 \$</u>	<u>97 475 \$</u>	<u>87 901 \$</u>	<u>50 625 \$</u>

6 - ACTIFS INCORPORELS

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site web	25 000 \$	2 500 \$	22 500 \$	16 734 \$
Logiciels	<u>524 068</u>	<u>385 509</u>	<u>138 559</u>	<u>212 179</u>
	549 068	388 009	161 059	228 913
Subvention - Site web	<u>9 500</u>	<u>950</u>	<u>8 550</u>	<u>-</u>
	<u>539 568 \$</u>	<u>387 059 \$</u>	<u>152 509 \$</u>	<u>228 913 \$</u>

7 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'association dispose de deux emprunts bancaires.

Le premier, d'un montant autorisé de 500 000 \$, porte intérêt au taux de base plus 0,5 % et est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2022, cet emprunt n'était pas utilisé.

Le deuxième, d'un montant autorisé de 60 000 \$, disponible sous forme d'une série de prêts à terme comportant diverses caractéristiques, est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2022, cet emprunt n'était pas utilisé.

Les deux emprunts sont garantis par les débiteurs d'une valeur nette de 400 553 \$ et par une hypothèque de 850 000 \$ sur les placements temporaires, incluant le compte d'épargne encaisse.

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2022****8 - CRÉDITEURS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fournisseurs	187 927 \$	147 934 \$
Salaires, bonis et vacances à payer	139 399	137 462
Charges sociales et retenues à la source	1 868	4 812
Taxes à la consommation	<u>-</u>	<u>16 611</u>
	<u><u>329 194</u></u> \$	<u><u>306 819</u></u> \$

9 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	146 481 \$	190 708 \$
Augmentation provenant des opérations de l'exercice	356 000	300 000
Dépenses de l'exercice	<u>(448 947)</u>	<u>(344 227)</u>
Solde à la fin	<u><u>53 534</u></u> \$	<u><u>146 481</u></u> \$

10 - ENGAGEMENTS

Les engagements pris par l'association en vertu de contrats de location-exploitation échéant en 2027 totalisent 552 953 \$ et les versements minimums au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	116 411 \$
2024	116 411 \$
2025	116 411 \$
2026	116 411 \$
2027	87 309 \$

PRÉVIBOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 31 décembre 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux comptes clients pour les cotisations et les autres services rendus.

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale est raisonnablement assurée en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'association est exposée à ces trois types de risque de marché.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'association détient des placements en dollars américains et, par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2022, 229 326 \$ de ses placements en fonds communs et en actions de sociétés publiques sont libellés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Vu les conditions actuelles des certificats de placements garantis et des emprunts bancaires, les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

PRÉVIBOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'association est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

12 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

PRÉVIBOIS**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ANNEXE A - RÉSULTATS DU RÉTROSPECTIF		
Produit		
Gestion du rétrospectif	<u>534 342</u> \$	<u>542 595</u> \$
Charges		
Salaires et charges sociales	307 686	298 571
Honoraires professionnels	132 637	128 621
Honoraires légaux et médicaux	7 317	22 920
Voyages	480	77
Frais de coordination	<u>34 540</u>	<u>36 139</u>
	<u>482 660</u>	<u>486 328</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>51 682</u></u> \$	<u><u>56 267</u></u> \$

ANNEXE B - RÉSULTATS DES MUTUELLES

Produits		
Cotisations des membres	2 016 161 \$	1 701 230 \$
Formation et interventions	58 820	43 900
Transfert au fonds de réserve et de défense	<u>(356 000)</u>	<u>(300 000)</u>
	<u>1 718 981</u>	<u>1 445 130</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	632 023	608 273
Voyages	1 077	202
Communications	2 461	1 978
Loyer, assurances et taxes	26 512	34 869
Honoraires professionnels	205 923	165 040
Dépenses de bureau	7 252	7 485
Frais d'assemblées	370	475
Frais d'inscription	3 541	3 451
Publicité	2 038	935
Perfectionnement du personnel	1 309	6 012
Documents et volumes	970	970
Location et entretien des photocopieurs	2 707	2 983
Informatique	31 031	27 629
Prévention	<u>600 000</u>	<u>600 000</u>
	<u>1 517 214</u>	<u>1 460 302</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>201 767</u></u> \$	<u><u>(15 172)</u></u> \$

Place Iberville II
1175, avenue Lavigerie
bureau 210
Québec, Qc G1V 4P1
418 657-2267

info@previbois.com
previbois.com

